

FICHE TECHNIQUE RENOLIT ALKORPLUS Antitaches - Type 81059

Application:

RENOLIT ALKORCLEAN Antitaches est un produit minéral en suspension à 70% pour neutraliser divers ions métalliques : le cuivre, le plomb, l'étain, le cadmium, l'argent, etc.

Une des causes le plus importantes de taches dans le revêtement de la piscine est la présence de métaux dissous dans l'eau. Ces taches sont difficiles, et parfois impossible d'enlever. Il est important d'essayer de réduire le risque de formation de ces taches et ainsi réduire la présence de métaux dissous dans l'eau. Le produit de traitement de l'eau Antitaches RENOLIT ALKORPLUS, objet d'un brevet, est une méthode simple et sûre pour réduire la présence des métaux dissous dans l'eau de piscine.

La présence de métaux dissous dans l'eau peut avoir plusieurs causes :

- ➤ La corrosion des tuyaux, les pompes, alternateurs, connexions, etc.
- La présence d'impuretés dans les produits de traitement de l'eau *.
- Le changement de l'eau de la piscine, total ou partiel (l'eau de la ville peut contenir de 0 à 0,2 ppm de cuivre).
 - * La présence d'impuretés métalliques dans le traitement des produits de l'eau peut être facilement mesurée. Ajouter 5 ml du produit de traitement de l'eau dans un verre (s'il s'agit d'un produit solide, dissoudre 1 g dans 5 ml), ajouter 3 gouttes de RENOLIT ALKORPLUS Antitaches 81059, remuer au moins 15 secondes et laisser réagir pendant 10 minutes. Si le produit analysé contient des métaux lourds, le mélange deviendra gris. Attention, si le produit testé est très acide (les produits anticalcaires, certains produits de nettoyage de la ligne d'eau, etc.), il peut y avoir une odeur désagréable. Par conséquent, nous recommandons de tester à l'extérieur.

Utilisation:

RENOLIT ALKORPLUS Antitaches se compose de petits granules insolubles. Afin que le produit soit bien disperse dans l'eau, il est conseillé de le verser dans le skimmer. Ainsi une couche active est formée sur le filtre. Les ions des métaux se précipitent en contact avec l'antitaches et sont retenus dans le filtre et enlevés lors du nettoyage o rinçage du filtre. On doit ajouter l'antitache chaque fois que le filtre est nettoyé. Il est important que la pompe de circulation fonctionne régulièrement afin de bien disperser le produit dans la piscine. La dose à ajouter dépend de la concentration des ions métalliques dans l'eau. La dose prescrite est :

- ➤ 40 ml de produit par semaine (volume d'un bouchon) pour 50 m³ d'eau dans la piscine. Au cours de la saison.
- ➤ 80 ml de produit pour 50 m³ au début de la saison ou après chaque changement (total o partiel) de l'eau de la piscine.

RENOLIT France
Roissypôle - Le Dôme
5 Rue de la Haye
CS 13943 Tremblay en
France

95733 Roissy CDG cedex - France

Tel.: 01 41 84 30 10 Fax 01 49 47 07 39

Domiciliation:
DEUTSCHE BANK
17789 00001 10510385000 36
IBAN FR76 1778 9000 0110 5103 8500 036
SWIFT DEUTFRPP

SASU au capital de 2 000 000 €
RCS Bobigny
N° TVA: FR62592039549
Siret 592 039 549 00049
www.renolit.com





Présentation:

Bouteilles d'un litre. Boîte de carton avec six bouteilles.

Durée de vie :

5 ans fermé.

Précautions :

Bien agiter avant d'utiliser. RENOLIT ALKORPLUS Antitaches n'est pas toxique ni irritant. Éviter de mélanger avec des acides concentrés, car il peut former un gaz très irritant et inflammable. La procédure d'application de RENOLIT ALKORPLUS Antitaches n'est pas compatible avec les méthodes de désinfection de l'eau basée sur la présence d'ions métalliques dans l'eau, tels que le traitement par sulfate de cuivre et systèmes électrophysiques. Le traitement de l'eau avec RENOLIT ALKORPLUS Antitaches est compatible avec les produits de floculation à base de sel d'aluminium. Pendant l'hibernation de la piscine, le traitement avec RENOLIT ALKORPLUS Antitaches, n'est pas nécessaire. Il est seulement nécessaire d'exclure la présence d'impuretés métalliques, et minimiser le risque des métaux dissous. En aucun cas, il ne faut placer les tablettes de chlore dans le skimmer pendant l'hibernation ou pendant les périodes où la pompe de circulation ne pas en fonctionnement régulièrement. Il est possible d'endommager la pompe et le revêtement (liner ou membrane armée) de la piscine.

7 février 2019

Tel.: 01 41 84 30 10 Fax 01 49 47 07 39

